



Info-pêche No 80

Bulletin d'information de la FSPG - paraît trois fois par an - gratuit - 02/2018

Page 1	Editorial - Le moment est venu d'agir au niveau politique
Pages 2-3-4	D'où viennent nos poissons ? - Origines et avenir piscicoles en question
Page 5	Sociétés de la FSPG - Le Club Genevois de Pêche en Mer CGPM se présente
Pages 6-7	Statistiques en rivières - Une année 2016 ... à vite oublier !
Page 8	La truite lacustre - Ambassadrice d'un Rhône libéré de ses éclusées
Page 9	P'tites Nymphos - Brèves de la pêche locale et régionale
Page 10	Nouvelles de la FSP - L'anguille est le poisson de l'année 2018
Page 11	Pétition - Les pêcheurs et la population signent pour l'arrêt des éclusées sur le Rhône
Page 12	Adhérez aux sociétés membres de la FSPG

Editorial : Il est temps d'y aller !

Cette année, la FSPG a rédigé un nombre record de courriers auprès des autorités politiques et administratives du canton. Pour quels résultats ?

A part la réjouissante renaturation du Nant de Pralieu, la quasi totalité des dossiers que nous tentons de faire avancer ne se traduit par aucune amélioration concrète sur le terrain !

Seuls deux cormorans ont été tirés dans le canton, et cela a été une tragédie ! (voir Info-pêche 78)

Les chiffres que nous dénonçons depuis des années sur les captages des eaux de sources de nos cours d'eau, s'ils ont enfin été reconnus par l'administration, ne serviront qu'à lancer de nouvelles discussions, qui devront déterminer desquels l'on pourrait se passer... (voir Petites Nymphos en page 9).

D'ici là, il n'y aura plus d'eau dans nos rivières, pourtant renaturées à coups de dizaines de millions avec de l'argent public.

Sur le Rhône genevois également, on étudie, à grands frais, quelles éclusées sont les plus avantageuses économiquement et les moins dommageables sur le plan environnemental, sans jamais oser considérer qu'il faut les supprimer complètement ! (voir pétition de la FSPG en page 11).

Il est donc temps d'être plus efficace, et d'agir là où s'exerce le pouvoir politique.

Yves Magnin, avocat de la FSPG, et Christophe Ebener, son président, ont donc décidé d'aller défendre nos cours d'eau là où travailler servira à quelque chose : au Grand Conseil.

Un seul détail cependant : il va falloir les élire ! C'est parfaitement possible, si chacun milite en leur faveur. Nos cours d'eau et leurs poissons méritent bien cet effort !

Maxime Prevedello – CD FSPG

Christophe EBENER sur la liste No 2 - LES VERTS
Yves MAGNIN sur la liste No 5 - DÉMOCRATE-CHRÉTIEN

LE ROND DANS L'EAU

132 résidence du
Pont de Fillinges,
74250 Fillinges

MAGASIN SPÉCIALISTE LACS ET RIVIÈRES

Tel : 0033 4 50 31 11 91

D'où viennent nos poissons ?

Depuis plusieurs décennies, la gestion de la pêche de loisir est entre les mains des biologistes de la conservation. La plupart d'entre eux sont paternalistes, voire condescendants, à l'égard des pêcheurs qui relèvent les échecs de leur politique. He bien, il est temps de leur faire face ! Car contrairement à une idée reçue, la biologie n'est pas conservatrice, loin de là ! La preuve avec l'article ci-dessous de Christian Lévêque, hydrobiologiste, chercheur et auteur de nombreux ouvrages (dont « *Quelles rivières pour demain ?* », Ed. Quae, 2016)

Si vous ne croyez pas à la génération spontanée, et si vous ne croyez pas non plus que Dieu a créé le monde il y a 7000 ans... alors vous devez vous poser cette question : d'où viennent nos poissons ?

Une chose est certaine, c'est que les peuplements aquatiques actuels ne sont que des instantanés du long film de l'évolution qui a vu nos climats, nos paysages et nos systèmes écologiques se modifier profondément. En consultant

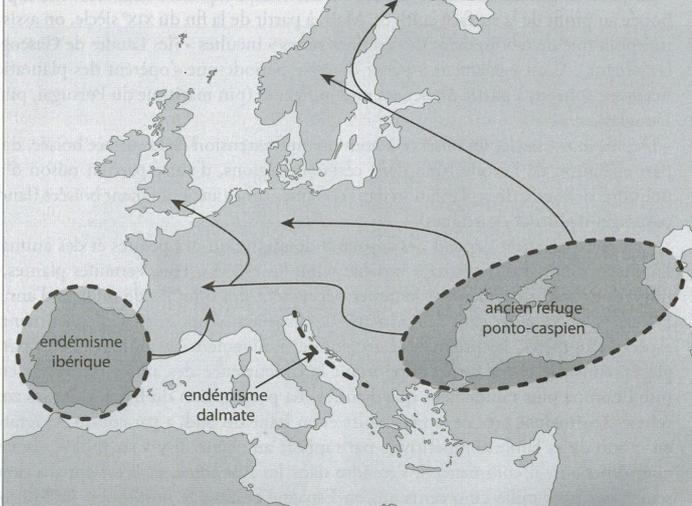
les travaux des climatologues, on apprend que le nord de l'Europe, à l'époque des mammouths, a été soumis à de nombreuses reprises à des cycles de glaciation. Lors du dernier événement, il y a environ 20'000 ans, les Alpes étaient sous les glaces de même que les îles britanniques. Dans les rivières de plaine souvent



Région de Lucerne pendant la dernière période glaciaire

englacées, seules quelques espèces ont survécu à ces conditions extrêmes : le brochet, la brème commune, la vandoise, le chevaine, le gardon, le goujon, la perche et la loche franche. Si l'on remonte encore beaucoup plus loin dans le temps, il y a eu dans le bassin du Rhône des poissons tropicaux au temps des dinosaures. Les fossiles des lagunes tropicales de Cerin dans l'Ain, en témoignent ! En résumé, si pendant de courtes périodes on peut avoir une impression que rien ne bouge, c'est faux.

Voies de recolonisation des milieux d'eau douce européens lors du dernier réchauffement climatique.



Un limnologue américain, John Magnuson, parlait de « présent invisible » à propos des changements lents, dont on ne se rendait compte que sur de longues périodes d'observations. Le lac Léman, par exemple, enregistre depuis quelques décennies une lente augmentation de la température des eaux.

Pour faire bref, la faune d'eau douce nord-européenne a été décimée à diverses reprises au cours du dernier million d'années en raison de l'avancée des glaciers venus du pôle. C'est une faune fortement appauvrie si on la compare aux faunes tropicales. Les cours d'eau du sud de l'Europe (sud de l'Espagne, sud de l'Italie) ont été moins affectés que ceux du nord par ces épisodes glaciaires de telle sorte qu'une partie de la faune y a survécu. On admet généralement que le bassin du Danube a été la principale zone refuge pour la faune aquatique européenne au cours de cette période. Comment les espèces ont-elles recolonisé les zones libérées par les glaces depuis les refuges méridionaux ? Sachant qu'en théorie, un bassin versant est équivalent à une île et que des groupes taxonomiques comme les poissons, mollusques ou crustacés ne peuvent franchir les lignes

de crête... il faut donc qu'il y ait eu des communications entre bassins par le biais de captures de cours d'eau ou d'autres événements géologiques. C'est une possibilité.

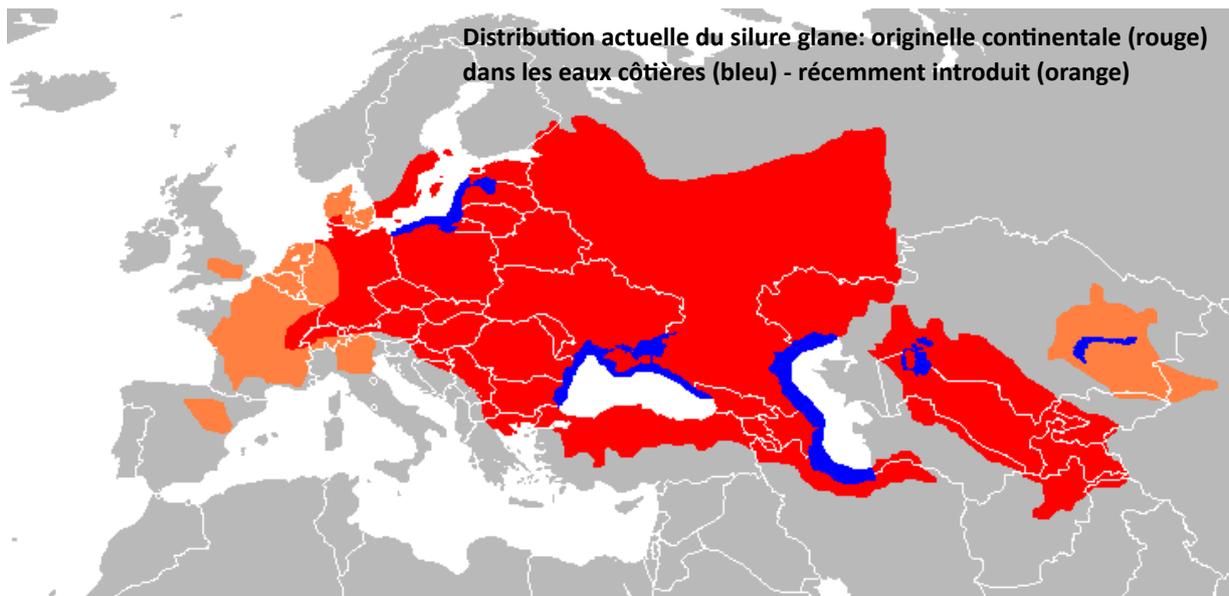


Une autre option est que certaines espèces ont été transportées, soit par des animaux ce qui est paraît-il « naturel », soit par les hommes, ce que la vox populi qualifie alors d'impact de l'homme ! Pourtant on sait que **la carpe** a beaucoup voyagé depuis des millénaires pour alimenter les étangs de pisciculture, et de nombreuses autres espèces ont sans aucun doute profité des moyens de transports, notamment les Cyprinidés. Mais à l'époque

on ne tenait pas de registre des transferts... Il n'en reste pas moins que **la carpe est souvent considérée comme une espèce autochtone alors que de toute évidence ce n'est pas le cas.**

A partir du XIX^e siècle les introductions se sont multipliées : poisson-chat, silure, perche-soleil, truite-arc-en-ciel, omble fontaine, black-bass, etc., ainsi que différents salmonidés originaire d'Amérique du nord qui ne semblent pas avoir réussi à se naturaliser. D'autres espèces seraient arrivées « naturellement » comme la grémille et le hotu, ainsi que le sandre.

Quant au **silure glane**.... ? Ceci ne doit pas faire oublier que les nombreuses connexions qui ont été établies entre les bassins fluviaux par le biais des canaux de navigation, ouvrent la voie à la libre circulation des espèces qu'elles soient autochtones ou non... Le réseau de canaux européen, cette grande trame bleue, a créé des autoroutes pour la circulation des espèces de toute origine ! Le bassin du Rhône est ainsi connecté à plusieurs autres bassins, dont celui **du Danube** via le Rhin.



Dans ce bassin, 62 espèces de poissons ont été recensées dont 45 autochtones (ou supposées telles..) et 18 introduites. Contrairement à des idées reçues, ces introductions n'ont pas entraîné la disparition des espèces autochtones : aucune observation dans ce sens ne permet de l'affirmer. Si les effectifs de certaines espèces ont baissé c'est principalement du fait des grands barrages (pour les amphihalins), des pollutions, et de l'artificialisation des cours d'eau pour la navigation.

Nos peuplements piscicoles sont donc des melting-pots constitués d'espèces qui ont survécu aux glaciations, d'espèces qui ont saisi des opportunités hydro-climatiques pour repeupler spontanément certains cours d'eau ou plans d'eau, d'espèces volontairement ou accidentellement introduites pour des usages productifs ou ludiques. Le hasard et les opportunités conjoncturelles ont joué un grand rôle dans cette mise en place aléatoire des peuplements dans lesquels co-existent des espèces qui ont en commun de trouver là des conditions favorables à leur développement. **Le changement climatique qui commence à se manifester va modifier probablement les caractéristiques écologiques de nos systèmes aquatiques qui ont une grande robustesse et sont capables de s'adapter à l'addition comme à la disparition d'espèces : ils l'ont toujours fait.**

Rien ne permet donc d'affirmer à ce jour que la faune actuelle est une entité intangible, ni que la recolonisation de l'Europe après la période glaciaire est achevée. Alors regardons nos cours d'eau bien en face : nous ne sommes pas dans un contexte de systèmes écologiques vierges et immuables, produits d'une longue histoire de l'évolution. Nous avons affaire à des systèmes appauvris par les fluctuations climatiques, souvent fortement anthropisés, gérés depuis des siècles pour divers usages (énergie, navigation, activités ludiques) ou pour lutter contre les inondations. Sans compter les pollutions de toute nature et l'urbanisation galopante.

C'est sur ces bases factuelles qu'il faut envisager l'avenir, **pas en entretenant le mythe que la nature serait belle sans l'homme**. Vouloir maintenir à tout prix l'état actuel semble une bataille perdue d'avance. Alors quelles natures voulons-nous ? Laisser faire les événements et subir une évolution inéluctable mais aléatoire, ou privilégier une gestion pro-active pour répondre à des attentes de la société ? Pourquoi pas, dans ce dernier cas, bio-manipuler nos cours d'eau de manière intelligente **par l'introduction d'espèces mieux adaptées au contexte écologique actuel ou à celui qui se profile**, et qui nous soient utiles pour des activités productives et ludiques ?



La truite arc-en-ciel, une espèce mieux adaptée au contexte écologique actuel ... ou à celui qui se profile ...

Ceci n'est pas un appel au grand n'importe quoi, comme certains ne manqueront pas de le suggérer. Mais un appel à une démarche plus rationnelle de la gestion de notre nature européenne qui est magnifiquement belle, surtout quand les hommes qui ont contribué à son élaboration s'y sentent bien ! Dois-je rappeler que les milieux aquatiques

emblématiques en matière de naturalité en France sont presque tous des milieux artificiels à l'exemple de la Camargue ou du réservoir du lac de Der, tous deux classés sites Ramsar. Il en est de même pour la retenue du barrage de Verbois sur le Rhône genevois, elle aussi labellisée site Ramsar. **Alors, est-ce que l'homme est vraiment l'ennemi de la biodiversité ?**

Christian Lévêque

- Lévêque C. & Van der Leeuw S. (éditeurs scientifiques), 2003. *Quelles natures voulons-nous ? Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement*. Elsevier, Paris.
- Beisel L.N. & C. Lévêque, 2010. *Les introductions d'espèces dans les milieux aquatiques. Faut-il avoir peur des invasions biologiques ?* Editions QUAE, 232 pp.
- Lévêque C., 2016. *Quelles rivières pour demain ? Réflexions sur l'écologie et la restauration des rivières*. Editions QUAE



Sociétés de pêche membres de la FSPG

(MP) Au fil des numéros de l'Info-Pêche, les sociétés membres de la FSPG sont à l'honneur. Ci-dessous le « nouveau venu » depuis 2017, le Club Genevois de Pêche en Mer.

Le Club Genevois de Pêche en Mer CGPM a été fondé en 1984. Le club est membre de la Fédération Suisse de Pêche en Mer, elle-même affiliée à la Fédération Suisse de Pêche FSP. Son président actuel est Manuel Dos Santos. La société tient des assemblées annuelles tous les 3es mercredis du mois. Elle réunit actuellement 18 membres. Les activités du club sont bien entendu la pêche sportive en mer (bateau et bord de mer), l'échange d'informations générales sur la pratique de la pêche en mer, des voyages de pêche et des sorties du club. Au niveau de la compétition, le CGPM participe aux Championnats de Suisse, d'Europe et du Monde. Il organise chaque année un banquet annuel lors duquel sont distribuées les coupes et challenges. Il met sur pied également un atelier pêche de confection des montures spécifiques et de préparation aux concours.



Les prestations du CGPM :

- Renseignements sur les destinations de pêche
- Organisation du Championnat Suisse
- Organisation du voyage quinquennal
- Carte de membre pour les concours internationaux
- Conseils aux débutants.

Les nouveaux membres sont les bienvenus !!

Contact : Manuel DOS SANTOS : masantos@bluewin.ch



CGPM = VOYAGES ... REVES ... AVENTURES

Statistiques en rivières : 2004 ... et évolution de 2014 à 2016

	2004 ...	2014	2015	2016
Total des permis dont pêcheurs actifs	1014 dont 561 (55%)	1016 dont 724 (71%)	980 dont 704 (72%)	899 dont 620 (69%)
Chaque pêcheur "actif" a capturé en moyenne :	2.6 truites 0.12 ombres 0.14 brochets 6.12 perches.	3.0 truites 0.02 ombres 0.16 brochets 6.41 perches	2.9 truites 0.02 ombres 0.17 brochets 5.82 perches	2.4 truites 0.05 ombres 0.13 brochets 0.73 perches
Nombre total de captures pour tout le canton (Pour les truites nous avons chaque fois additionné les fario et les arc-en-ciel)	1'469 truites 66 ombres 80 brochets 3'436 perches	2'172 truites (2'143 F + 29 AEC) 17 ombres 117 brochets 4'641 perches	2'043 truites (2'026 F + 17 AEC) 17 ombres 122 brochets 4'096 perches	1'449 truites (1'432 F + 17 AEC) 29 ombres 80 brochets 456 perches
Fréquent. totales et moyenne par pêcheur actif	11'214 moyenne = 20	18'046 moyenne = 25	16'140 moyenne = 23	13'686 moyenne = 22
Pêcheurs ayant pêché au moins une fois le Rhône	66%	492 = 68 %	498 = 71 %	429 = 69 %
Pêcheurs ayant pêché au moins une fois l'Arve	28%	350 = 48 %	309 = 44 %	240 = 39 %
Pêcheurs ayant pêché au moins une fois l'Allondon	30%	259 = 36 %	239 = 34 %	225 = 36 %
Pêcheurs ayant pêché au moins une fois la Versoix	38%	201 = 28 %	197 = 28 %	168 = 27 %
Espèces: captures par cours d'eau et pourcentage relatif au nombre total de captures dans les cours d'eau du canton	2004 ...	2014	2015	2016
Le Rhône	Perche: 3'436 Truite: 359 Brochet: 66 Barbeau: pas de données	Perche: 4'629 Truite: 689 Brochet: 112 Barbeau: 99	Perche: 4'095 Truite: 1111 Brochet: 121 Barbeau: 88	Perche: 456 Truite: 418 Brochet: 80 Barbeau: 152
L'Arve	Truite: 496 Ombre: 15	Truite: 765 Ombre: 3	Truite: 467 Ombre: 1	Truite: 373 Ombre: 1
L'Allondon	Truite: 283 Ombre: 12	Truite: 77 Ombre: totalement protégé	Truite: 58 Ombre: totalement protégé	Truite: 50 Ombre: totalement protégé
La Versoix	Truite: 241 Ombre: 35	Truite: 52 Ombre: 12	Truite: 65 Ombre: 13	Truite: 85 Ombre: 27
Autres petits cours d'eau	Aire: fermée depuis 1981 Laire: 7 truites Seymaz: 24 truites Drize: 26 truites Hermance: 14 truites	Aire: 128 truites Laire: 23 truites Seymaz: 203 truites Drize: 178 truites Hermance: 15 truites Foron : 28 truites	Aire: 84 truites Laire: 2 truites Seymaz: 126 truites Drize: 87 truites Hermance: 6 truites Foron : 23 truites	Aire: 106 truites Laire: 10 truites Seymaz: 231 truites Drize: 127 truites Hermance: 6 truites Foron : 18 truites

Commentaires sur les statistiques de captures 2016 pour la pêche en rivières

(MP) Sur la page de gauche vous trouvez le tableau des statistiques de captures des années 2014, 2015 et 2016, ainsi qu'à titre de comparaison celles de 2004, année d'introduction du nouveau carnet de contrôle des captures. Même si les statistiques de captures ne reflètent que partiellement le peuplement réel de nos cours d'eau, nous vous livrons ci-dessous nos commentaires sur les tendances qui se dégagent des données issues des carnets de contrôle pour l'année 2016 qui, ce n'est pas un secret, a été très mauvaise puisque le Rhône genevois a subi cette année là un abaissement-vidange des retenues de Verbois et de Chancy-Pougny.

- Avec 899 permis payés (980 en 2015), le nombre de permis de pêche en rivières **perd 81 unités**. Cela correspond à une chute de plus de 8%. On pourra vérifier dans les prochaines statistiques 2017, année durant laquelle la nouvelle réglementation simplifiant la pêche est entrée en vigueur, si l'effet positif espéré sur le nombre de preneurs de permis s'est produit.
- Le nombre total de fréquentations pour les 620 pêcheurs actifs (704 en 2015) diminue de 2'454 unités à 13'686 (16'140 en 2015), ce qui correspond une moyenne de 22 sorties par pêcheur (23 en 2015).
- Le nombre de truites capturées sur toutes les rivières du canton: **1'449** (2'043 en 2015) est en chute libre! (-29%). Le nombre moyen de captures de truites diminue en conséquence et passe à 2.4 en 2016 (2.9 en 2015). La raison principale réside dans l'opération d'abaissement-vidange des retenues de Verbois et de Chancy-Pougny.
- Le nombre de perches capturées essentiellement dans les Rhône chute aussi de manière dramatique. En 2016 seul un dixième des perches capturées habituellement ont été prises (456 poissons en 2016 alors qu'en 2014 et 2015 on en capturait plus de 4'000). Dans ce cas, la prédation par les oiseaux piscivores mais aussi la dévalaison entravée par le barrage du Seujet de poissons provenant du Léman sont des explications plausibles.
- Au titre des « belles captures » on citera les tailles des plus grandes truites par cours d'eau : Rhône = 98 cm, Arve = 71 cm, Allondon = 55 cm, Versoix = 63 cm.
- Le plus grand brochet capturé en 2016 dans le Rhône mesurait 1m03 (1m35 en 2015).
- Avec 39% des pêcheurs actifs, l'Arve poursuit en 2016 sa chute de fréquentation (44% en 2015 et 48% en 2014). Les captures de truites y ont aussi nettement diminué: 373 truites en 2016, c'est 94 truites de moins qu'en 2015 (467 truites) et surtout une diminution supérieure à 50% par rapport à 2014 (765 truites). Comme en 2015, 1 seul ombre a été capturé en 2016 en Arve.
- L'Allondon et la Versoix, encore soumises en 2016 aux arrêtés spécifiques, ont permis conjointement la capture de 27 ombres (15 en 2015) et 135 truites (123 en 2015) ce qui en 2016 représente 11 % des captures totales de salmonidés dans les cours d'eau du canton (6.6% en 2015). Il faudra attendre les statistiques 2017 pour constater les effets de la simplification de la réglementation sur ces deux rivières.
- Le total de truites capturées en 2016 dans les **petits cours d'eau**, à savoir l'Aire, la Laire, la Drize, la Seymaz, l'Hermance, le Foron et d'autres petits cours d'eau, a enfin augmenté à nouveau pour atteindre 514 poissons (338 en 2015) mais reste encore loin des 748 truites capturées en 2013. Ces 514 truites représentent 35.4 % des captures totales de truites dans les rivières du canton (16.5% en 2015).
- En 2016, le nombre de **truites arc-en-ciel** capturées dans les rivières genevoises stagne à **17** poissons, comme en 2015. En 2016, les **1310** truites arc-en-ciel capturées dans les étangs de Richelien, Bouvières et Touvière (**1'555** poissons en 2015) ne sont pas comptabilisées dans les statistiques des rivières.
- **Ombres**: 29 ombres, dont 27 sur la Versoix, ont été capturés en 2016 à Genève (17 en 2015).



Bien plus qu'un luxe, la truite lacustre

(CE) Comme tout produit de luxe qui se respecte, elle coûte cher, la truite lacustre. Pour qu'elle subsiste, il faut en effet que sautent les obstacles qui jonchent nos cours d'eau, car ils s'opposent à son cycle biologique. Il faut ensuite lui offrir des rivières aux eaux limpides, pour que ses œufs puissent se développer, et ses alevins grandir un peu, avant leur départ pour le Léman.



Et puis, pour la pêcher, il faut prendre son temps. Préparer le bateau et des dizaines de lignes, trainer ensuite ces dernières au ralenti juste sous les vagues, là où les lacustres sont en chasse en ce début d'année. Et ensuite, travailler. Car à chaque fois qu'un de ces saumons prend à une ligne, c'est toujours, bon sang, celle qui est à l'extérieur ! Il faut donc relever toutes celles qui la précèdent, elles sont vides, avant de ramener celle qui a ferré le poisson. Ensuite, tout remettre à l'eau, et on recommence.

Enfin, il y a le poisson proprement dit. Massif, argenté, des nageoires surdimensionnées.

Dans la cuisine, la chair se révèle dans toute sa splendeur. Contrairement aux truites ou au saumons d'élevage, dont la chair grasse est artificiellement rosée à l'astaxanthine, celle des truites lacustres est tendue par les muscles et orange vif. Summum du raffinement, les truites lacustres que j'ai pu voir ces derniers jours avaient l'estomac rempli ... de perches !

Poisson mythique du Léman et de ses affluents, la truite lacustre a pourtant disparu de son émissaire, le Rhône. La faute, une fois de plus, au barrage du Seujet, qui verrouille la sortie du lac et modifie chaque jour le débit du fleuve.

Après tous les efforts consentis, des centaines de millions dépensés pour améliorer la qualité de l'eau du lac et renaturer nos cours d'eau, il est temps que l'Etat s'engage, le coût ne sera pas élevé, afin que le fleuve autour duquel s'est construite notre ville soit compatible avec la survie de ce poisson hors du commun.

Car plus qu'un produit de luxe, la truite lacustre est un poisson pilote pour les sociétés humaines. Là où elle prospère, les humains vivent mieux ! Un jour peut-être, vous vous baignerez, à la bernoise, sur les kilomètres d'un Rhône genevois renaturé et libéré des éclusées. Ce jour là, assurément, les truites lacustres vous accompagneront. **Ça vaut la peine d'essayer, non ?**

Alejandro
Delieutraz

Articles de pêche
Route de Suisse 22
1290 Versoix CH

ARTICLES de PÊCHE
VERSOIX

Tél. 0041 (0)22 7555441 Fax 0041 (0)22 7555442
Natel: +4179 5123247

www.articles-peche.ch

versoix@articles-peche.ch



P'TITES NYMPHOS

Agenda 2018

Ouverture rivières: samedi 3 mars

Ouverture rivières limitrophes: samedi 10 mars

Ouverture de l'Ombre: samedi 5 mai

Passeport-vacances: samedi 7 juillet à Richelien

Pompages dans le Pays de Gex : on étudie encore !

« La gestion de la ressource en eau est un sujet central du Pays de Gex : la ressource est limitée et la demande importante; les sécheresses des deux dernières années ont encore aggravé la situation. Il est donc crucial que l'ensemble des usagers participent à une gestion raisonnée de l'eau sur le territoire » ...

Ces belles paroles proviennent de la feuille l'Inf'eau No 7 de la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG) du 7 décembre 2017. Souvent pointés du doigt pour leurs prélèvements dans les cours d'eau ou leurs nappes d'accompagnement (lire l'Info-pêche No 78), les nombreux golfs et centres équestres de cette région se voient « proposer » par la CCPG de participer à un **audit** pour identifier les besoins et prélèvements d'eau actuels (réseau d'eau potable, prélèvement en milieux naturels, stockage d'eaux pluviales) pour ensuite trouver des solutions d'économie et de substitution des ressources en eau.

A la FSPG on se demande simplement s'il ne s'agit pas encore d'une « nième » étude qui n'aboutira à rien car **si on ne contrôle pas ce que l'on décide** ... aucun résultat concret n'est à prévoir pour nos cours d'eau. **Et on continuera d'assécher les rivières du Pays de Gex sans que personne ne bouge ... sauf les pêcheurs !**

BOUTIQUE DU PECHEUR

4, quai du Rhône

CH - 1205 Genève

Tel : +4122 329 16 29 Fax : +4122 321 66 32

Email : info@boutiquedupecheur.ch

Internet : www.boutiquedupecheur.ch

Fishing Shop

... que feriez-vous sans moi ..?



Une plage au rabais ?

On apprend dans la « Julie » du 4 février 2018 que l'argent manque pour que le projet initial de la Plage des Eaux-vives puisse être terminé comme prévu. On commence à raboter ça et là : déjà la passerelle qui enjambait le plan d'eau est purement et simplement supprimée. De plus, en cas de besoin pressant, seuls 8 WC seraient prévus. Lors des jours d'affluence avec 6 à 8 mille personnes, ça va pas être « *que du bonheur* » de faire la queue ! Cela dit, la maison de la pêche, une écloserie **fonctionnelle**, et les installations pour les pêcheurs professionnels ne sont pas négociables et sont acquises !!



Braconniers sur les étangs de pêche

Plusieurs pêcheurs se sont plaints auprès de la CP pour des faits de pêche illégale sur les étangs genevois. Il s'agit surtout du non respect des limites de captures mais aussi de pêche sans permis. Lors d'une récente activité pêche pour les enfants, les gestionnaires de l'étang de la Touvière ont décidé de dormir sur place afin de « surveiller » les lieux. Bien leur en a pris puisque deux véhicules se sont garés à proximité durant la nuit ... et sont repartis aussitôt, ayant constaté une présence. **Une surveillance accrue des gardes de l'environnement est nécessaire d'urgence !!**

L'eau toujours volée à nos rivières

Après plusieurs années de déni, l'administration genevoise admet enfin les chiffres dénoncés à de multiples reprises par les pêcheurs. Depuis des décennies, les petits cours d'eau du Genevois, à savoir La Drize, l'Aire et La Laire, voient leur eau captée directement à la source. Celle-ci est directement injectée dans le réseau d'eau potable sans jamais voir le lit de la rivière. Il a été prouvé que durant les sécheresses de plus en plus fréquentes, il manque pour ces raisons de 30 à 40 % du débit d'étiage, ce qui est énorme !! A l'heure actuelle, les discussions portent sur le nombre de prélèvements qui sont tolérables, alors que chaque litre compte. **Une politique transfrontalière courageuse qui permettra à nos cours d'eau de revivre ? Ce n'est pas encore pour demain !!**



NOUVELLES DE LA FEDERATION SUISSE DE PECHE

Journal Suisse de la Pêche: janvier 2018 (extraits)

Poisson de l'année 2018: l'anguille

Un poisson sur la liste des espèces animales menacées d'extinction

Elle ondule au-dessus du fond des mers, voyage sur des milliers de kilomètres pour se reproduire et cependant l'extinction menace le poisson de l'année 2018. Les hommes et l'industrialisation en sont la cause. La FSP lance un appel pour que ses anciennes voies de migration soient à nouveau ouvertes et que l'on protège durablement ses populations.

L'anguille fait partie du patrimoine naturel de la Suisse et constitue un indicateur précieux de l'état de notre environnement» justifie la FSP dans son choix de l'anguille comme poisson de l'année 2018. Jusqu'à l'ère industrielle, les anguilles comptaient parmi les poissons les plus courants de Suisse. Par la suite, le Rhin, le Rhône et le Ticino subirent un aménagement massif pour l'utilisation de la force hydraulique, ce qui signa la fin de l'essor de l'anguille. Si on en trouve encore dans notre pays c'est uniquement par des mesures de repeuplement. Depuis 2007 la capture d'anguilles est fortement limitée ou interdite dans l'espace de l'UE.

Mystérieuse migration de l'anguille

L'homme et l'industrialisation sont un danger pour l'anguille car sa migration spécifique se déroule tout au long de sa vie. Aucun homme n'a encore pu observer son accouplement ou l'éclosion de sa descendance. Une intense recherche d'indices a mené à la mer des Sargasses où l'on a trouvé les plus petites larves d'anguilles. Ces dernières doivent donc aussi éclore dans le secteur et de là, grâce à leur forme en feuille de saule, elles sont acheminées passivement par le Gulf Stream en direction de l'Europe durant deux à trois ans. A l'époque où la migration piscicole n'était pas entravée, elles rejoignaient la Suisse entre la quatrième et la sixième année de leur voyage. Là où elles trouvent un territoire accueillant, elles se fixent et mangent pour se constituer des réserves en vue de leur future migration de retour à travers les mers vers leur zone de frai. Cette période peut parfois durer jusqu'à vingt ans. Lorsque l'heure du voyage nuptial arrive, son corps se transforme en anguille argentée et elle entame son long chemin de retour, qui peut aller jusqu'à 6000 kilomètres vers son lieu d'origine. Un cycle naturel de vie très risqué qui souffre aujourd'hui de l'influence de l'homme sur son environnement.

Un rétablissement serait possible

Selon la FSP, des efforts sérieux dans la protection des eaux pourraient au moins permettre de rétablir les bases d'un rétablissement des populations d'anguilles en Suisse. Le recul des captures d'anguilles dans toute l'Europe est causé par l'entrave des barrages sur leurs voies migratoires, la surpêche, les oiseaux piscivores, l'empoisonnement des eaux par le lisier et la pollution chronique par des substances chimiques.

L'anguille: des chiffres et des faits



Une véritable relique!
Dans l'histoire de l'évolu-

tion, l'anguille laisse l'homme loin derrière elle. Déjà au temps des dinosaures, il y a plus de 100 millions d'années, les premiers anguillidés (Anguilliformes) ondulaient au-dessus du fond des mers. Elle est ainsi nettement plus âgée que l'homme. Côté mobilité, ce dernier ne lui arrive même pas à la cheville. Grâce à plus de 100 vertèbres dorsales, son corps allongé est extrêmement flexible. Avec seulement 33 vertèbres l'homme paraît en revanche bien modeste! En termes de facultés d'adaptation l'anguille est une «citoyenne du monde». On trouve encore aujourd'hui une de ses espèces dans presque toutes les eaux du globe – de la mer jusqu'aux ruisseaux alpins. Là où ses populations se sont réduites drastiquement elle figure depuis lors dans la liste rouge des espèces menacées d'extinction. Des 15 familles comptant environ 800 espèces, plusieurs restent dans les eaux côtières, d'autres migrent à l'intérieur des terres en traversant fleuves, rivières et ruisseaux parfois sur plus de 1000 kilomètres. Les anguilles suisses faisaient partie de ces migratrices au long cours.

OUVERTURE DE LA PECHE EN RIVIERES



Les pêcheuses et pêcheurs sont cordialement invité-e-s à l'apéritif officiel de l'ouverture de la pêche en rivières le samedi 3 mars 2018 sur l'île Rousseau, où aura lieu le ...

LANCEMENT DE LA PETITION DE LA FSPG

« POUR UN RHÔNE SANS ECLUSEES »

La Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises FSPG lance une pétition pour en finir avec les éclusées du barrage du Seujet sur le Rhône genevois.

Vous voulez signer la pétition?

Alors rendez vous sur le site internet : www.monrhone.ch

SAUVONS LE RHÔNE AVEC LA FSPG !!



Votre partenaire de proximité



Génie Civil - Environnement
Travaux spéciaux
Gravière - recyclage matériaux

15, route de Peney-Dessus - 1242 Peney (satigny)/GE - T 022 753 98 00 - F 022 753 98 98 - www.scrasa.ch

*Vous n'êtes pas encore des nôtres ? Qu'attendez-vous pour adhérer à la FSPG ?
Que la friture de silure devienne le plat préféré des gourmets autour du lac Léman ?*

Sociétés membres :

Amicale TOS-Lémanique
Geneva Street Fishing GSF
L'Hermance

Amicale des Pêcheurs de la Touvière APT
Amicale des Pêcheurs du Lac APL
Club Genevois de Pêche en Mer CGPM

La Loutre (section pêche)
Les Tanneurs
Les Bouvrières

DEMANDE D'ADHESION

(No 80 - Février 2018)

Nom/ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Lieu/No Postal : _____

No de tél. : _____ Email : _____

Je soussigné désire adhérer à une société de la FSPG:

- Je désire adhérer à la société : _____ (écrire le nom de la société)
(Votre demande sera transmise au président de la société)
- Je désire adhérer à la FSPG en tant que membre de soutien (contribution : min. 30.- par année)
- Je suis porteur du permis de pêche genevois: lac* rivière *
- Je suis nouveau pêcheur et je désire suivre un cours d'attestation de compétences (Brevet suisse du pêcheur sportif)
- Cochez la(les) case(s) souhaitée(s) * entourez ce qui convient

Lieu et date : _____ Signature : _____

FSPG

AMICALE TOS-Lémanique
AMICALE DE LA TOUVIERE
LES BOUVIERES
GENEVA STREET FISHING
LA LOUTRE
LES TANNEURS
APL - Lac Léman
L'HERMANCE
CLUB GENEVOIS PECHE EN MER

EBENER Christophe
MAZZOLA Maurice
POCHON Emmanuel
FURRER Valentin
BEL Steve
BECK Stéphane
FAVRE Michel
NARGI Michel
MOOSER Nicolas
DOS SANTOS Manuel

christophe.ebener@fspg-ge.ch
maurice.mazzola@bluewin.ch
emmanuel.pochon@bluewin.ch
valentin@fspg-ge.ch
gvastreetfishing@gmail.com
stephane.beck@gva.ch
mfavre@romandie.com
nardif@bluewin.ch
nicolas.mooser@gmail.com
masantos@bluewin.ch

Retrouvez les adresses des sites de nos sociétés membres sur www.fspg-ge.ch
Site de la Fédération Suisse de Pêche www.sfv-fsp.ch/?L=1